



VOLAILLES DE CHAIR

Fiche filière

À retenir

1,69 million de tonnes de volailles produites
2^e producteur de l'UE derrière la Pologne
29 % de la production exportée (volailles
vivantes, viandes et préparations)
1,0 milliard d'euros de chiffre d'affaires à
l'exportation en 2021 (hors génétique)

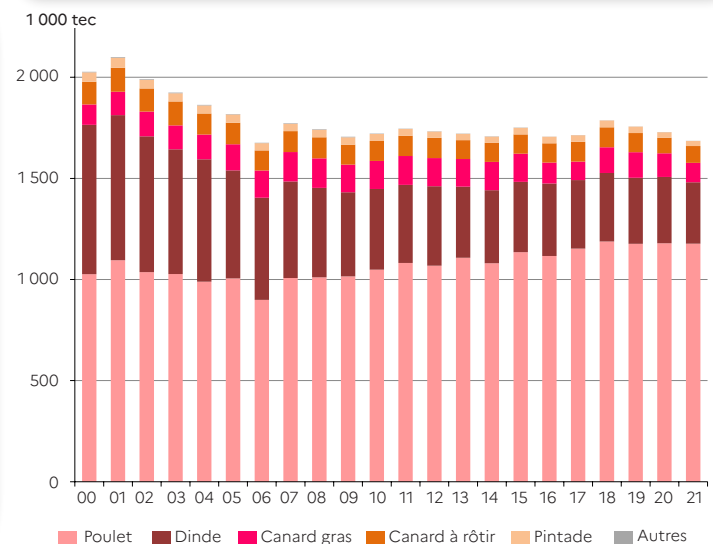
ORGANISATION

- Fort niveau d'intégration des maillons amont (génétique, accoupage, alimentation animale, élevage) par quelques grands groupes coopératifs ou non-coopératifs.
- Les industriels organisent les mises en place dans les élevages en lien avec les organisations de producteurs (OP), déterminant ainsi les volumes de production.
- 4 grands types de contrats existent en fonction de l'entité propriétaire des animaux élevés (éleveur ou OP) et de la participation au capital des éleveurs dans l'OP (coopératif / non-coopératif) :
 - Contrats coopératifs de type « approvisionnement-collecte-vente » (45 % des surfaces de bâtiments – source Itavi) : l'éleveur est propriétaire des animaux et possède des parts sociales dans l'OP ;
 - Contrats coopératifs de type « exploitations en commun » (11 % des surfaces de bâtiments) : la coopérative fournit à l'éleveur les intrants (aliment, poussin, suivi technique) et rémunère l'éleveur pour son travail. Analogie au contrat type « intégration » ;
 - Contrats de type « intégration » (35 % des surfaces de bâtiments) : l'entreprise commerciale fournit aux éleveurs - qui ne sont pas propriétaires des animaux - les intrants et reprend les produits finis ;
 - Contrats de type « production hors intégration » (9 % des surfaces de bâtiments) : l'éleveur est propriétaire des moyens de production (aliment, animaux et bâtiments) et est lié par contrat à un industriel qui s'engage à acheter la production. Modèle pratiqué principalement dans le nord de la France par les OP travaillant avec des abattoirs belges ou allemands.

PRODUCTION

- 1,69 million de tec produites dans les élevages français en 2021 dont 1,18 million de tec de poulet, 0,30 million de tec de dinde, 0,18 million de tec de canard et 25 000 tec de pintade.
- Depuis 2000, la production de dinde a été divisée par 2,5.
- En 2010, 52 % des exploitations de volailles de chair françaises étaient des exploitations spécialisées (contre 81 % au Royaume-Uni) et pour 48 % l'activité avicole représentait une activité complémentaire au sein de l'exploitation.
- 53 % des volailles de chair sont produites dans les régions Pays-de-la-Loire et Bretagne et 16 % dans le bassin Sud-ouest (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) en 2020.
- Coexistence de deux types d'élevages :
 - exploitations orientées Label Rouge disposant de moins de 1 600 m² de bâtiments (moyenne de 770 m²),
 - autres exploitations disposant de plus de 1 600 m² orientées volailles standard (moyenne 3 100 m²).
- En France, la capacité moyenne des ateliers poulets de chair de 1 000 places et plus était de 16 700 têtes en 2013 (incluant une partie des élevages de poulet Label Rouge) tandis que les capacités moyennes étaient de 38 800 têtes en Belgique, 69 800 têtes en Allemagne, 80 400 têtes aux Pays-Bas ou encore 87 700 têtes au Royaume-Uni. La moyenne européenne se situe à 36 500 têtes.

Production de volailles en France, 2000-2021



Source : FranceAgriMer d'après SSP

TRANSFORMATION

- Environ 115 abattoirs ayant une activité significative en volaille (plus de 500 tonnes par an) en 2021.
- 865 millions de volailles abattues en France en 2021, dont 83 % de poulet de chair.
- En 2021, 76 % des volumes de poulets abattus étaient des poulets standards (dont 8 % destinés à l'exportation vers les pays du Proche et Moyen-Orient), 16 % sous cahier des charges Label Rouge, 8 % sous autres signes de qualité (certifiés, issus de l'agriculture biologique, AOP, IGP, etc.).



COMMERCIALISATION

- 1,13 million de tec de volailles abattues en France étaient destinées à approvisionner le marché français (commerce de détail, restauration et industrie).
- La filière poulet export a représenté environ 75 000 tec en 2021, avec des marchés, des produits et des opérateurs spécifiques.
- Les expéditions vers l'Union européenne de produits similaires à ceux commercialisés sur le marché français se sont élevées à 273 000 tec en 2021.
- Les exportations vers les pays tiers hors filière poulet export ont représenté environ 109 000 tec en 2021, principalement des viandes rouges (cuisses, ailes, etc.) vers l'Afrique depuis l'embargo russe d'août 2014.



CONSOMMATION

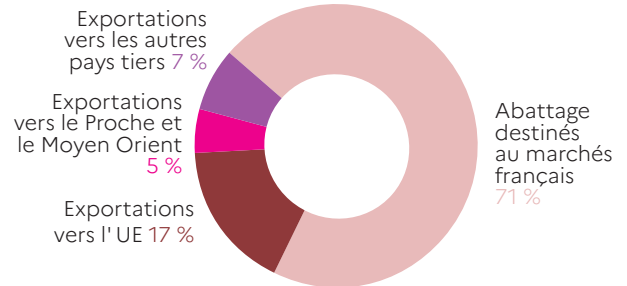
- 27,9 kgcec/hab de viandes de volailles consommées en France en 2021 dont 22,4 kgcec/hab de poulet et 4,2 kgcec/hab de dinde.
- Entre 2013 et 2019 la consommation à domicile de volailles a stagné voire reculé. En 2021, la consommation de volaille à domicile recule de 6,2 %. Néanmoins ce recul est à nuancer puisque l'année 2020 ayant été marquée par une hausse exceptionnelle de consommation de 9,0 % en lien avec le contexte sanitaire. En parallèle depuis les années 2000, la demande des consommateurs a fortement évolué. Les volailles entières qui représentaient 36 % des achats des ménages en 2000 ne représentent plus que 17 % des volumes achetés en 2021, la part des découpes est passée de 46 % à 52 % et les élaborés de volailles (panés, nuggets, etc.) sont passés de 17 % à 31 %.
- Environ 46 % de la consommation française totale de poulet est importée. En restauration hors domicile, les importations représentent environ 60 % des volumes.



ÉCHANGES

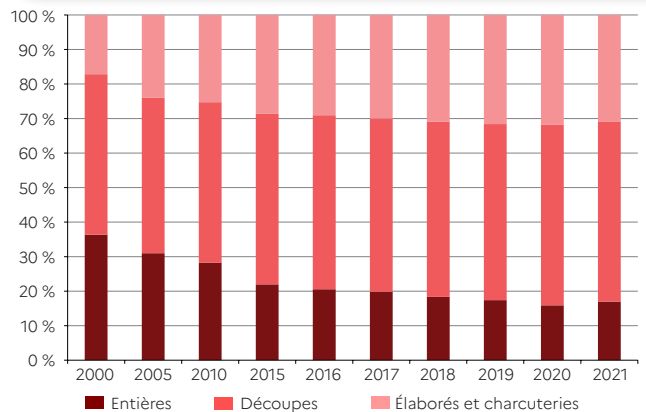
- Depuis la mise en œuvre des accords de Marrakech en 1995, les exportations françaises de viandes et préparations de volailles ont diminué de moitié en volume pour tomber à 458 000 tec en 2021.
- Les exportations ont reculé de plus de 40 % vers l'UE, en lien avec le développement des filières avicoles européennes, notamment néerlandaise, allemande et polonaise.
- Le poulet entier congelé destiné à l'exportation avec restitutions représentait de l'ordre de 240 000 tec jusqu'en 2013. En juillet 2013, la Commission européenne a suspendu le mécanisme des restitutions. Aujourd'hui les pays du Proche et Moyen-Orient continuent de se détourner du marché français, les exportations françaises vers ces pays ne comptent plus que pour 75 000 tec en 2021.
- En vingt ans, les importations françaises de viandes et préparations de volailles ont été multipliées par 5 passant de 150 000 tec en 2000 à 745 000 tec en 2021.
- 90 % des volumes sont importés depuis l'Union européenne.
- Depuis le milieu des années 2000 subsiste une forte pression sur le marché français des importations en provenance de Pologne, du Benelux et d'Allemagne y compris en viandes fraîches. En 2021, les deux principaux fournisseurs de la France en viande de poulet sont la Belgique (25 %) et la Pologne (23 %).
- En 2021, le taux d'approvisionnement de la France est de 89 %, en recul de 3,0 % par rapport à 2020.

Principaux débouchés commerciaux des filières volailles de chair française, en 2021



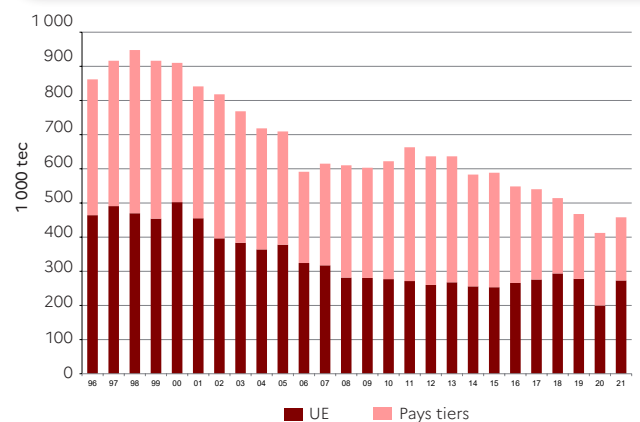
Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Évolutions des types de produits de volailles achetés par les ménages français



Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Exportations française de viandes et préparations de volailles par destination, 1996-2021



Source : FranceAgriMer d'après douane française



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

Exportation françaises de viande de volaille en 2021

En tec

- > 10 000
- de 3 000 à 10 000
- de 1 000 à 3 000
- de 200 à 1 000
- < 200

Source : FranceAgriMer d'après douanes françaises

